

te absence de programme déterminé. Il ne nous offre aucun espoir de prospérité stable et permanente en temps de paix. Quant au ministre, il a compté, pour nous assurer en permanence la prospérité dont nous avons joui durant la guerre, sur trois facteurs,—je devrais dire trois espoirs,—principaux: le maintien de nos fortes exportations, de forts placements individuels et l'utilisation en guise de puissance d'achat des économies réalisées au Canada durant les années de conflit. Permettez-moi d'examiner de près ces trois espoirs sur lesquels il fonde le maintien de la prospérité et dont, je dois l'ajouter, le Gouvernement a inspiré toute sa politique financière.

Le ministre a dit:

En temps de paix, nos recettes d'exportation constituent notre principal élément de prospérité et d'embauchage.

Il nous a ensuite rappelé que, durant la guerre, nos exportations ont atteint un chiffre très élevé, ajoutant qu'aujourd'hui si nos expéditions à l'étranger de matériel de guerre ont cessé nous les avons compensées par des envois de produits ouvrés et de matières premières destinés à la consommation civile. Il a terminé l'alinéa par ces mots:

C'est surtout ce qui nous permet de maintenir notre production nationale et l'embauchage.

Malgré tout le respect que je lui dois, je lui signale, ainsi qu'au Gouvernement, qu'un pays comme le nôtre, qui compte uniquement ou avant tout sur ses exportations pour assurer sa prospérité, se repose sur un roseau. L'histoire des vingt ou trente dernières années en est une preuve suffisante. Le ministre a-t-il oublié que, durant la crise économique, le quart de notre population souffrait de la faim, du manque de vêtements et de logement convenable, alors que nous avions ici même au Canada, que nous le laissions perdre, tout ce dont nous avions besoin. D'une part, les hommes dégénéraient et, de l'autre, les biens dont ils avaient besoin se gaspillaient. Allons-nous revenir à cet état de choses? L'exposé budgétaire ne nous donne aucune indication là-contre et la critique que l'opposition officielle a fait entendre, cet après-midi, n'indique pas que celle-ci ne veut pas aussi revenir à cet état de choses.

On me permettra peut-être de dire, pour dissiper tout malentendu, que notre parti n'est pas opposé à une politique favorisant le commerce d'exportation. Nous sommes réellement fort en faveur de cette politique et nous avons appuyé toutes les mesures du Gouvernement en ce sens. Nous croyons que le commerce d'exportation est un élément très important de notre économie, pourvu que les exportations se payent en importations. Il y a loin cependant de là à dire que le Canada doit compter sur le commerce d'exportation comme

moyen principal de stimuler la production et de maintenir un niveau d'existence élevé. A mon avis, un pays n'a qu'une raison de vendre des marchandises, c'est qu'il lui faut acheter les biens qu'il ne peut produire ou ne produit pas. Le commerce d'exportation est d'autant plus nécessaire que les ressources d'un pays sont moins variées. En effet les exportations contre-balanceront les importations. Je m'explique par un exemple. Un marché d'exportation a beaucoup plus d'importance pour la Grande-Bretagne que pour les Etats-Unis car, ce dernier pays produit plus que les denrées nécessaires à sa propre consommation. Pareillement, nous pouvons plus difficilement que les Etats-Unis nous passer du marché d'exportation, car nos ressources sont moins variées que celles de nos voisins.

Par conséquent, pour maintenir un haut niveau d'existence et pourvoir à la santé et à la prospérité de notre nation, il nous est indispensable de pouvoir compter sur un marché d'exportation suffisant pour nous permettre d'acheter à l'étranger les denrées dont nous avons besoin. Une fois atteint ce résultat, il nous faut nous assurer que les marchandises que nous pouvons nous-mêmes produire seront accessibles au public canadien sur le marché domestique.

Le ministre a dit que le Gouvernement projetait de consentir des avances aux pays européens; il a souligné les avantages présents et futurs de ce programme d'expansion du commerce d'exportation. J'approuve cette initiative du Gouvernement. Cependant, abstraction faite de ces considérations, nous sommes tenus, dans les circonstances, de porter secours aux pays moins favorisés que nous et, au besoin, de faire des sacrifices. En conséquence, nous appuierons sans réserve le Gouvernement sur ce point. Il faut nous rappeler toutefois que ce n'est que par un accroissement de la consommation domestique que nous pourrons relever le niveau d'existence de la population canadienne.

Les placements de particuliers en immobilisations constituent, selon le ministre, le deuxième moyen dont nous disposons pour maintenir l'embauchage et soutenir la production. Il serait étonnant que les dépenses d'immobilisation ne soient pas élevées à l'heure actuelle car, durant les années de guerre, elles ont été très faibles. Le ministre et le Gouvernement devraient se rappeler, toutefois, que sous notre régime économique actuel, la production de biens productifs et de capitaux a pour effet de supprimer dans une grande mesure les chances de placement. Nous pouvons affirmer qu'au cours des cinquante dernières années, sinon davantage, chaque crise économique importait à résultat de la suppression